



Les Lilas le 23 février 2018

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Les organisations CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires constatent que les plus de 5 millions d'agent-es de la Fonction publique, après le report des mesures PPCR et contrairement à ce qu'avait promis Emmanuel Macron lors de la campagne présidentielle, continuent de voir leur pouvoir d'achat baisser suite aux mesures prises par le gouvernement en octobre dernier : gel de la valeur du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG avec une simple compensation auxquelles s'ajoutent les retenues pour pension.

C'est pourquoi elles réitèrent leur demande d'ouverture rapide de négociations pour pouvoir discuter d'une augmentation réelle et significative des salaires de toutes et tous les agents de la Fonction publique, permettant une réelle reconnaissance de leur engagement professionnel quotidien qui contribue à la qualité des services publics, au développement du pays comme à la cohésion de la société.

Par ailleurs, nos organisations jugent que la nature des discussions engagées par le gouvernement - d'une manière qui suscite de notre part les plus vives réserves - sur le recours accru aux contractuel-les, les éléments de rémunération dont celui du mérite, une réduction des instances de dialogue social, un plan de départs « volontaires » particulièrement inquiétant... engageant de profondes remises en cause des missions publiques, une dégradation des conditions de travail des agent-es et constituent une réelle menace contre le statut général des fonctionnaires.

Par le présent courrier, les organisations CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires déposent ensemble un préavis de grève pour la journée du 22 mars 2018 pour l'ensemble des agent-es des 3 versants de la Fonction publique.

Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'Action et des comptes publics
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

Monsieur Olivier Dussopt
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des comptes publics
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

.../...

Conformément à la réglementation, les organisations CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires sollicitent de votre part une audience pour évoquer notamment les points suivants :

- La nécessité d'une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- La nécessité de créer des emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin, nécessité qui s'oppose à de nouvelles suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel-les et de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- La question de la préservation du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui permettent déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantissent l'égalité entre les usager-es.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire d'Etat, en l'expression de nos salutations respectueuses.



Denis Lefebvre
Président de la CFTC-FAE



Nathalie Makarski
Présidente de la Fédération
des Fonctions Publiques
CFE-CGC



Jean-Marc Canon
Secrétaire Général de
l'UGFF-CGT



Bruno Collignon
Président de la FA-FP



Christian Grolier
Secrétaire Général de
l'UIAFP-FO



Bernadette Groison
Secrétaire Générale
de la FSU



Denis Turbet-Delof
Délégué National de
Solidaires Fonction Publique